

Département
du NORD
-:-:-
Arrondissement
d'AVESNES/HELPE
-:-:-
Canton
D'AULNOYE
AYMERIES

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE LEVAL

PROCES VERBAL SOMMAIRE DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 5 AVRIL 2017

Etaient présents : THURETTE J., PAMART M GASTOUT D., POUILLY CH ; GASNOT JM, MERLANT JY, GLASSE G., DUBREUCQ A., KUBIESA D CARPENTIER J., GUYOT A, SOUFFLET A., HOTTELET F., LAJOIE C. DHAUSSY M:

Etaient absents : TRANCART S, ELIAS M, MOLLET P CAURETTE E

PRESENTATION DU PLUI ET DEBAT

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a invité les techniciens de l'agglomération Maubeuge Val de Sambre pour présenter au Conseil Municipal les grands principes du PLUI (Plan Local Urbanisme Intercommunal).

Les Techniciens présentent et commentent le PowerPoint sur la procédure de mise en place du PLUI, les différents diagnostics sur le territoire et le but de ce document d'urbanisme pour les 15 années futures.

Le débat s'engage avec les techniciens :

- Sur la gestion des terrains et la densification des centres bourgs et suppression des « dents creuses »
- Sur les déplacements et les moyens de recréer une dynamique économique
- Sur les commerces, notamment de proximité
- Sur le développement économique et les zones créatrices d'emplois.

Monsieur le Maire remercie les techniciens pour leurs explications et leurs réponses aux élus.

M. MERLANT quitte la séance.

I/ APPROBATION DU PROCES VERBAL

Le Procès-verbal du conseil précédent est approuvé.

II / DEBAT SUR LE PLUI

Le débat sur le PLUI a bien eu lieu lors de la présentation.

III/ DEMANDE DE SUBVENTION FONDS DE CONCOURS « PARKING DE L'ECOLE »

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée qu'il est possible d'obtenir un FONDS DE CONCOURS par l'AGGLOMERATION MAUBEUGE VAL DE SAMBRE dans le cadre de sa politique d'aide à l'investissement pour la création d'un parking réservé au groupe scolaire.

Monsieur Le Maire rappelle que ce parking permettra un stationnement plus grand pour l'ensemble des parents tout en sécurisant le déplacement des enfants, ce parking sera en lien avec la nouvelle voirie du nouveau lotissement de PROMOCIL. Le but de cette création est la sécurité des enfants.

Les Fonds de concours sont basés sur 50 % du reste à charge HT pour les communes.

Monsieur Le Maire demande au Conseil de l'autoriser à déposer une demande de FONDS DE CONCOURS dans le cadre ci-dessus au taux de 50% du reste à charge de la commune, d'approuver les travaux et le plan de financement.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après délibération,

D E C I D E

- d'approuver le plan de financement joint à la délibération.
- de réaliser les travaux de création d'un Parking aux abords du groupe scolaire.
- d'autoriser M Le Maire à présenter un dossier de demande de FONDS DE CONCOURS pour un montant de travaux de 50 735.10 € HT. Le montant du Fonds de Concours serait, d'après le plan de financement du projet, de 50 735.10 HT (reste à charge) X 50 % = 25 367.55 €.

IV/ DIVERSES ADHESIONS AU SIDEN

Monsieur le Maire informe le Conseil que plusieurs communes et syndicats souhaitent adhérer au SIDEN.

Après avoir pris connaissance de l'ensemble des communes et syndicats,

Le Conseil Municipal donne un avis favorable sur l'adhésion de l'ensemble des communes et syndicats au SIDEN.

V/ MODIFICATION DE LA CONVENTION DES VERSEMENTS DES FONDS DE CONCOURS VOIRIE.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu d'approuver les modifications des fonds de concours voirie notamment des versements.

Après avoir pris connaissance des modifications,

Le Conseil Municipal approuve les modifications de la convention.

6 / INFORMATIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire informe le Conseil des nouvelles modalités de versement du SIG suite aux discussions des maires et des délégués. Une baisse de 7 000 € pour la commune a été obtenue pour 2017.
- Monsieur le Maire rappelle au Conseil les diverses réunions du 10 et du 13 avril pour le vote du budget.
- Monsieur le Maire fait part d'un courrier de PROMOCIL suite à l'entretien qu'il a eu avec M. CHOPIN directeur de PROMOCIL sur divers sujets :
 - Terrain pour l'agrandissement du parking de l'école.
 - Terrains appartenant à la commune autour de la Mairie.
 - Le local situé dans le béguinage.

- Monsieur Gasnot informe le Conseil sur la sécurité routière qui est en train d'être mise en place, sur la demande de la commune, par les services de l'agglomération et le département.
- Monsieur Gasnot précise que la compétence voirie est depuis 2011 à l'agglomération. La commune a fait son travail d'alerte sur l'état des chaussées notamment rue du Monceau et rue des Bergers par des courriers et des appels téléphoniques. La restructuration des services de l'agglomération a mis du temps à se mettre en place avec la suppression du service situé à Pont sur Sambre.
- Monsieur le Maire informe sur le marquage au sol rue Semard que celui-ci n'est que provisoire un bilan sera fait permettant d'apporter les modifications définitives nécessaires.
La priorité étant la sécurité routière et la vitesse.
- Monsieur Carpentier parle du Tournoi de tennis de table qui aura lieu le Week-End du 8 et 9 avril. De nombreux participants sont attendus ces deux jours. Il souhaiterait la présence d'élus pour la remise des récompenses.

L'ordre du jour étant épuisé Monsieur Le Maire clôt la séance à 20h00.